



Code de conduite

LA VISION DE NOTRE ÉCOLE

Nous désirons transmettre à nos enfants la fierté et la confiance en leur langue, leur héritage et leur culture francophones. Nous aidons chaque enfant à développer le respect pour eux-mêmes, pour leur prochain et pour l'environnement. Ensemble en tant qu'étudiants, parents et membres du personnel, nous encourageons et nous nourrissons ce qu'il y a de meilleur dans chaque personne. Nous envisageons l'avenir et le monde avec un esprit ouvert.

LES VALEURS

À l'école du Pacifique nous avons choisi quatre valeurs pour assurer une école sûre où règne la bienveillance et la discipline: le respect, la responsabilité, la coopération et le français.

RESPECT : Je me respecte, je respecte les autres et mon environnement.

Droits et Privilèges	Responsabilités	Comportements attendus*
<ul style="list-style-type: none"> Être respecté comme un membre à part entière de l'école Fréquenter une école propre et saine 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les autres et d'accepter leurs différences Prendre soin de mes biens, des biens des autres et de mon milieu 	<ul style="list-style-type: none"> Dire bonjour, s'il vous plaît et merci Exprimer ses besoins et ses limites Utiliser un langage et un comportement appropriés et polis Mettre les déchets dans les poubelles Ranger ses affaires dans son casier Réduire, réutiliser et recycler ...

RESPONSABILITÉ : Je me montre responsable de mes tâches et de mon comportement.

Droits et Privilèges	Responsabilités	Comportements attendus*
<ul style="list-style-type: none"> Travailler dans un environnement positif qui stimule l'apprentissage Recevoir de l'aide de mes pairs et du personnel enseignant Avoir un programme scolaire adapté à mes besoins 	<ul style="list-style-type: none"> Adopter une attitude positive face à mes apprentissages Respecter l'apprentissage des autres Respecter les règles de la classe et les règles de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> Faire de mon mieux dans mon travail Offrir et/ou demander de l'aide Travailler sans déranger les autres Marcher dans les classes et les couloirs Rentrer dans l'école quand la cloche sonne Lire, signer et suivre le code de conduite de l'école ...

COOPÉRATION : Je me montre coopératif et non-violent.

Droits et Privilèges	Responsabilités	Comportements attendus*
<ul style="list-style-type: none"> Être en sécurité Évoluer dans une école où on ne tolère pas les abus physiques ou verbaux, ni les actes d'intimidation Me sentir inclus parmi les autres 	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à ma sécurité et à celle des autres Adopter des comportements inclusifs Utiliser les mots et les gestes qui ne blessent pas 	<ul style="list-style-type: none"> Jouer et résoudre les conflits de façon pacifique Inviter les autres à se joindre aux activités Aviser un adulte lors d'un danger à l'école Dénoncer les situations d'intimidation et aider les victimes Participer aux activités du groupe ...

FRANÇAIS : Je respecte la langue et la culture française.

Droits et Privilèges	Responsabilités	Comportements attendus*
<ul style="list-style-type: none"> Être respecté en tant que francophone Apprendre le français Être exposé à la culture francophone 	<ul style="list-style-type: none"> Se montrer ouvert envers la culture francophone S'exprimer en français à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser le français pour communiquer avec les adultes et les enfants partout à l'école Chercher à apprécier les œuvres artistiques de langue française ...

* La liste n'est pas exhaustive. Ce sont des exemples de comportements attendus.

RÈGLES SPÉCIFIQUES DE L'ÉCOLE

Déplacements, départ tôt et transport:

Les étudiants ne sont pas autorisés à quitter l'école durant les heures de cours ou avant la fin de la journée. Si un enfant doit s'absenter pour le dîner ou quitter l'école plus tôt, les parents doivent faire parvenir une permission écrite dans le cas d'une sortie non accompagnée ou passer au secrétariat lorsqu'un adulte vient le chercher avant la fin des classes. De plus nous demandons aux parents de communiquer avec le secrétariat pour tout changement au transport habituel des enfants avant 2h30.

Code vestimentaire :

- Le code vestimentaire est inclusif et l'expression du genre et/ou de l'identité sera respectée,
- Les vêtements sont dépourvus de messages de nature violente, sexuelle, sexiste, raciste ou faisant la promotion d'objet ou de substance illicite,
- Les vêtements sont adaptés aux activités scolaires et au climat,
- Les vêtements doivent cacher les parties privées et les sous-vêtements,
- Les souliers doivent être attachés aux pieds (les sandales ouvertes de type flip-flop ne sont pas acceptées),
- Le port d'espadrilles est obligatoire pour les périodes d'éducation physique.

Les électroniques à l'école :

Les outils et le matériel électronique qui ne sont pas fournis par le CSF sont interdits à l'école. Ils sont permis dans les autobus et doivent être rangés dans le sac de l'enfant pour le reste de la journée. Ceci inclus iPod, téléphone intelligents, jeux...

Les communications entre parents et enfants doivent passer par le secrétariat.

En cas de non-respect aux règlements de l'école, le code de conduite sera renforcé selon les lignes directrices ci-dessous :

Principes d'intervention :

- Il est attendu que les élèves respectent le code de conduite, non seulement à l'école mais aussi lors de sorties éducatives.
- Les principes de discipline positive et progressive sont appliqués: les conséquences seront le plus possible reliées à l'action perpétrée en tenant compte de l'âge des enfants, leur maturité ainsi que du contexte.
- En cas de problèmes graves et/ou récurrents, l'enfant sera référé à la direction d'école.
- La suspension est une mesure exceptionnelle qui ne sera utilisée qu'en dernier recours.
- Ce sont les comportements qui sont critiqués et non les enfants.

Conséquences possibles :

- Compléter une feuille de réflexion.
- Recevoir un appel à la maison.
- Prendre un temps de réflexion.
- Poser un acte conséquent de réparation.
- Perdre certains privilèges.
- Suivre un plan d'intervention individualisé pour aider à intégrer harmonieusement à la vie de l'école.
- Rencontrer la direction de l'école, possiblement avec les parents.
- Subir une suspension interne ou externe.

Certains comportements sont considérés comme des offenses majeures :

- Abus physique,
- Abus verbal et émotionnel,
- Tout acte discriminatoire,
- Intimidation (abus répétitifs),
- Opposition directe à l'autorité,
- Vandalisme,
- Vol,
- Possession d'une arme,
- Utilisation d'un objet pour menacer une personne,
- Possession ou utilisation de drogue / alcool /tabac /vaping,
- Être sous l'influence de drogue / alcool,
- Visite et/ou utilisation de sites internet inappropriés.

Dans les cas d'offenses majeures, l'élève risque:

- Une suspension interne à l'école,
- Une suspension externe de l'école,
- Une intervention de la police ou une référence à un service externe.

** Un parent ou visiteur intoxiqué ne doit pas se présenter sur les lieux de l'école.

À l'école du Pacifique nous pensons au bien-être de chaque enfant et nous faisons tout notre possible pour assurer un milieu sain et propice à l'acquisition des connaissances académiques et des habiletés sociales.

En cas d'inquiétude ou pour toute question concernant le bien être de votre enfant, SVP contactez directement l'enseignant concerné ou la direction.

Veillez, svp, signer à l'endroit indiqué.



Code de conduite

« Nous avons lu et compris ces règles et responsabilités et nous nous engageons à les respecter. »

Parent(s) : _____

Élève : _____